



Séminaire

Aula des Jeunes-Rives, Espace Louis-Agassiz, Neuchâtel – A 10 minutes à pied de la gare, ou 5 minutes avec le fun'ambule – Utiliser le parking des Jeunes-Rives (à ciel ouvert) ou le parking couvert de la place du port – **Pas de places de parc "longue durée" aux abords de l'Université.**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La finance d'inscription de **CHF 280.-** comprend la participation à la Journée et l'envoi des Actes du colloque. Elle doit être versée avant la manifestation, dès réception de la facture de confirmation, sur le CCP 20-4130-2 de l'Université de Neuchâtel, comptabilité Fonds de tiers, compte U.00888 au nom de l'Institut de droit de la santé.

Sur présentation d'un justificatif (copie de la carte d'étudiant) les étudiant-e-s des Universités de Berne, Fribourg et Neuchâtel peuvent participer gratuitement (sans le repas, ni les Actes) mais doivent s'inscrire. Les autres étudiants bénéficient du prix spécial de CHF 50.-, sans le repas, ni les actes.

Délai d'inscription : *15 octobre 2008*

Informations complémentaires : Institut de droit de la santé
 Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel
 Tél. : +41 (0)32 718 12 80
 Fax : +41 (0)32 718 12 81
 E-mail : messagerie.ids@unine.ch



INSTITUT DE DROIT DE LA SANTÉ

15ème Journée de droit de la santé

Conflits d'intérêts dans le système de santé

Jeudi 30 octobre 2008



PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE DU 30 OCTOBRE 2008

Conflits d'intérêts dans le système de santé

La Journée commencera par la désormais traditionnelle présentation des développements les plus significatifs (législation et jurisprudence) du droit de la santé survenus durant l'année.

Le thème principal de la Journée, les conflits d'intérêts, n'est devenu une véritable préoccupation que récemment. Encore peu exploré, il est pourtant central à la fois pour les juristes, les professionnels de la santé et les diverses autorités sanitaires. Afin de bien situer la problématique dans le contexte général du système de santé, les deux exposés de la matinée aborderont les conflits d'intérêts dans la double perspective de l'économie et du droit. Les incitations économiques des principaux acteurs de la santé ne rendent-elles pas inévitables les conflits d'intérêts ? Comment le droit traite-t-il les conflits d'intérêts, sous l'angle de la prévention et de la répression ?

Les deux exposés généraux du matin seront ensuite illustrés l'après-midi par des présentations plus brèves consacrées à quelques situations notoirement délicates : les rapports entre industrie pharmaceutique et corps médical, les liens entre caisses maladie et assurances complémentaires et finalement la recherche biomédicale.

La Journée s'adresse aux avocats, juristes, économistes, administrateurs d'établissements sanitaires, professionnels de la santé, assureurs, membres des autorités sanitaires et à toute personne qui se soucie de la qualité et de l'intégrité de notre système de soins.

Programme

Dès 8h20	Accueil-café
9h00	Ouverture de la journée <i>PIERMARCO ZEN-RUFFINEN, Doyen de la Faculté de droit, Université de Neuchâtel</i>
9h10	Droit de la santé : les développements de l'année <i>OLIVIER GUILLOD, Professeur, Directeur de l'Institut de droit de la santé</i>
10h10	Pause <i>Président : OLIVIER GUILLOD</i>
10h40	Intérêts économiques des acteurs principaux de la santé : des conflits programmés ? <i>CLAUDE JEANRENAUD, Professeur à l'Institut de recherches économiques, Université de Neuchâtel</i>
11h20	Les conflits d'intérêts appréhendés par le droit <i>VALÉRIE JUNOD, Avocate, docteure en droit, professeur adjointe à la Faculté de HEC à l'Université de Lausanne et chargée de cours à la Faculté de droit de Genève</i>
12h00	Discussion
12h30	Repas <i>Président : CLAUDE-FRANÇOIS ROBERT, Médecin cantonal, Neuchâtel</i>
14h00	Les rapports entre firmes pharmaceutiques et corps médical <i>ODILE PELET, Avocate au Barreau, docteure en droit, Lausanne</i>
14h30	Les liens entre caisses maladie et assurances complémentaires <i>BÉATRICE DESPLAND, Professeure HECV, Chargée d'enseignement à l'Université de Neuchâtel</i>
15h00	Les conflits d'intérêts dans la recherche biomédicale <i>DOMINIQUE SPRUMONT, Professeur, Directeur adjoint de l'Institut de droit de la santé</i>
15h30	Discussion générale <i>avec les conférenciers et</i> <i>HANSPETER KUHN, Secrétaire général adjoint de la FMH, Berne</i> <i>DANIEL WIEDMER, Directeur général Assura</i>
16h15	Fin de la journée